



## ÉCOLE PAUL-BRUCHÉSI

1310 boul. Saint-Joseph Est  
Montréal, Québec  
H2J 1M2

Téléphone : (514) 596-5845  
Télécopie : (514) 596-5847  
Site web: <http://www.csdm.qc.ca/bruchesi>

### Procès-verbal du Conseil d'Établissement Lundi 5 décembre 2011

Liste des présences : Parents : Anny Régis, Kalina Rykowska (arrivée à 18h30)  
Nancy Fink, Lucie Lapointe, Charles St-Jean  
Direction : Danielle Charland  
Professeurs : Pascal Héon, Sophie Daigle  
Service de garde : Érick Laperrière (quitte à 20h50)

#### 0 - Ouverture de l'assemblée : 18H11

1 - **Vérification du quorum.** Le quorum est atteint.

2 - **Lecture et adoption de l'ordre du jour.** Deux points sont ajoutés au point 18 - Divers : Photos d'école et Entraide. L'adoption de l'ordre du jour, tel que modifié, est proposée par Charles St-Jean. Appuyée par Nancy Fink. Adoptée à l'unanimité.

3 - **Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 24 octobre 2011.** La lecture et l'adoption du procès-verbal, sont proposées par Charles St-Jean. Appuyée par Nancy Fink. Adoptée à l'unanimité.

#### Suivi du 24 octobre 2011.

3.1 – **Groupe des dîneurs – Inscription au Service de garde.** Il est essentiel de réaffirmer l'importance des inscriptions au Service de garde, au mois de mai, afin de prévoir le nombre de postes d'éducateurs pour l'année suivante.

3.2 – **Activités de vente de carte de Noël.** Un rappel devrait être fait sur le site internet. Madame Charland contactera Sarah, de l'OPP, à ce sujet.

3.3 – **Mini-Traiteur.** La CSDM continue de vérifier le service. Une trentaine de repas sont livrés par le Traiteur. Un rappel sur le site internet sera fait au début de chaque mois.

#### 4 – **Mot de la direction.**

4.1 – **Code de vie.** Les règlements de la cour ont été réitérés. Le nouvel horaire de la cour fonctionne jusqu'à maintenant. Il sera évalué à l'usage. Les avis d'infraction ont débuté la semaine dernière. De plus, il y aura des avis de bons coups, afin de valoriser les élèves. Une rencontre de l'équipe école est prévue mercredi afin d'élaborer d'avantage le concept et d'éviter de multiplier les façons de faire.

4.2 – **Soirée de Noël.** Cette année, seulement les élèves de 6<sup>e</sup> année dormiront à l'école. Les élèves de 1<sup>ère</sup> à 5<sup>e</sup> année auront une soirée de Noël de 17h00 à 22h00. Les maternelles auront une journée régulière le 23 décembre. Le CÉ prend acte de la décision des enseignants d'organiser la soirée du 22 décembre et la journée du 23 décembre comme ils l'ont fait mais regrette néanmoins l'organisation des années antérieures.

5 – **Portes ouvertes – 17 janvier 2012.** La formule de l'an passé avait bien fonctionné. Elle sera reprise cette année, avec les différents intervenants de la journée : élèves du conseil-étudiants, kiosques, musiciens aux étages, parents du CÉ et de l'OPP (Charles, Lucie, Nancy – une demande sera faite à Sarah Girouard et Nathalie Bourassa de l'OPP).

6 – **Plan de réussite.** Le document « Démarche de planification » est présenté. Il décrit les résultats attendus du plan de réussite, ainsi que les moyens et les conditions de réalisation. Il inclut l'objectif du vivre-ensemble. L'adoption est proposée par Lucie Lapointe, secondée par Anny Régis. Adoptée à l'unanimité.

7 – **Débarcadère scolaire à l'Annexe.** Charles St-Jean fera une relance auprès de la Ville afin de connaître l'état de cette demande.

8 – **Sortie de fin d'année au Camp Boute-en-train.** La Caisse Populaire a accepté de verser 19\$/élève pour cette sortie. Les coûts de la sortie s'élèvent à 24\$/élève. Une demande sera faite auprès de la Fondation.

9 – **Programme « J'ai un rêve, j'épargne mes sous ».** Un parent de l'école a proposé que l'école participe au programme de caisse scolaire de la Caisse Populaire. Après une discussion entre les membres du CÉ, un vote a été tenu. Le programme n'est pas retenu pour cette année, suite au résultat du vote : contre : 4 – pour : 3 – abstention : 1. (Madame Charland n'ayant pas le droit de vote.)

10 – **Projet de stage de maîtrise en psychoéducation.** Deux étudiants à la maîtrise désire offrir à une dizaine de parents une formation pour la période aux devoirs afin d'améliorer le sentiment de compétence parental lors de la période de devoirs à la maison. La formation consiste en une série de trois ateliers, suivis d'un entretien téléphonique.

11 – **Budget de formation.** Madame Charland désire faire un rappel des budgets de formation de CÉ (400\$) et de l'OPP (50\$).

## 12 – Service de garde.

12.1 – **Budget du MELS.** Le budget du MELS concernant l'attribution de collations santé a été reconduit. Considérant la popularité des activités de cuisine offertes par les éducateurs l'an dernier et considérant que la très grande majorité des élèves de l'école ont déjà des collations santé, ces activités seront reprises, en s'assurant que tous les niveaux puissent en bénéficier. L'information sera diffusée sur le site internet.

12.2 – **Journées pédagogiques à 7\$.** Six élèves étaient inscrits à la dernière journée pédagogique à 7\$. Il y en aura 4 pour la prochaine. Certains décident de demeurer à l'école par choix.

12.4 – **Présentation d'un projet.** Une des éducatrices, Marie-Ève, a fait des démarches afin d'organiser une conférence de la Fondation Jasmin Roy, concernant l'intimidation. La conférence pourrait avoir lieu de 15h00 à 18h00, en février. Bien que ce projet mérite d'être soutenu, la logistique demeure difficile. Considérant les biens fondés de cette conférence, la présentation devrait être faite sur les heures de classes afin que tous les élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle puissent y participer. L'idée sera acheminée à l'ensemble des enseignants.

## 13 – Objectifs du CÉ 2011-2012.

13.1 - **Service de garde : Revoir la plateforme éducative du Service de garde.**  
Remis.

13.2 – **Nutrition : 1 - Assurer un suivi auprès du Mini-Traiteur. Voir 3.3**  
**2 – Clarifier la politique alimentaire, tout en l'inscrivant à l'agenda.**

Lucie propose de mettre la politique alimentaire sur une seule page dans l'agenda, en rassemblant toutes les informations qui y sont déjà énoncées. Il faudrait aussi préciser une solution si un élève ne peut manger son repas, si celui-ci n'est pas conforme à la politique alimentaire. À voir avec Érick.

13.3 – **Cour d'école : 1 - Revoir les besoins face à l'aménagement des buts de soccer.** Remis.

**2 - Préserver la butte.** L'affiche pour la butte est remise au printemps.

13.4 – **Annexe : S'assurer que les travaux nécessaires seront effectués et assurer un suivi.** En attente.

13.5 – **Qualité de vie : Réduire le bruit dans les classes, notamment par l'installation de caoutchouc sous les pattes de chaises.**

Des feutres sont disponibles au coût de 5\$/chaise. Il faudrait s'informer auprès des enseignants s'ils sont intéressés et vérifier la disponibilité du budget.

- 14 - **Rapport du délégué au comité de parents du Réseau Sud.** Kalina n'a pu assister.
- 15 - **OPP.** La journée du sapin de Noël a eu lieu le 3 décembre. Grâce beau temps, il y a eu une grande participation. L'activité de vente de cartes de Noël a été reprise. Les élèves choisis ont reçu des prix de participation. Le salon du livre présenté à l'Annexe le 1<sup>er</sup> décembre a été très apprécié. Pour l'an prochain, il y aurait lieu de voir si les Productions Kéko peuvent fournir plus qu'une personne.
- 16 - **Fondation.** Les procédures de changement de signatures sont débutées auprès de la Caisse Populaire.
- 17 – **Correspondance.** Rien à signaler.
- 18 – **Points divers.**
- 18.1 – **Photos d'école.** Les séances se sont bien déroulées. L'horaire sur 2 jours a été apprécié. Il y a eu peu de plaintes de la part des parents.
- 18.2 – **Entraide.** Une réflexion pourrait être envisagée concernant l'entraide de façon concrète, des gestes concrets, afin de les élèves se sentent interpellés.
- 17 - **Levée de l'assemblée :** 21H45